

FAVARS

Le Conseil Municipal vous souhaite  
une très bonne année

2022



# Bulletin Municipal

Janvier 2022

Site internet : <http://www.mairie-favars.fr/>  
Email : [mairie-favars@wanadoo.fr](mailto:mairie-favars@wanadoo.fr)



## Edito du Maire

**2022 :  
Entre doute  
et espoir**

Madame, Monsieur,  
Chacun d'entre nous espère qu'au cours de cette année nous sortirons de cette crise sanitaire sans précédent qui sévit depuis deux ans et qui nous impose des mesures draconiennes. Celles-ci apparaissent de plus en plus contraignantes et sont mal vécues. L'instant est ressenti par beaucoup, comme angoissant. Je me garderai bien de porter un jugement sur la manière dont est gérée cette crise, mais je ne peux taire ma crainte de voir se diviser le pays, de voir s'opposer ceux qui sont présentés comme des bons citoyens et ceux qui refusent la vaccination devenant aux yeux de certains des pestiférés responsables de tous nos maux. Cette fracture sociétale aurait alors des conséquences tout aussi importantes que la COVID-19. Au moment où j'écris ces quelques lignes, la commune de FAVARS, sans être épargnée, a pu continuer à maintenir tous ses services. J'en profite pour

souligner le dévouement de tous les agents communaux qui, malgré les difficultés et les risques, ont assuré leur rôle. Je veux également redire avec force, l'attachement de l'équipe municipale pour le tissu associatif mis à mal dans le contexte actuel. Les responsables font preuve de courage et tiennent ces associations à bout de bras. Je sais aussi que parfois le découragement peut les atteindre. Avec les élus, les associations travaillent pour l'organisation de la fête du Marché de Printemps, le 1er mai prochain. Espérons que nous ne soyons pas contraints de l'annuler pour la 3ème année consécutive. Vous trouverez dans ce journal, le détail des activités communales, construction du nouveau restaurant scolaire, mise en place des parcours de randonnées, nouvelle adressage, etc... L'activité est intense malgré tout et, grâce à la motivation de mon équipe, le calendrier est respecté. Les conseillers municipaux et moi-même, souhaitons à chacune et chacun d'entre vous, une belle année 2022.

Le Maire,  
Bernard JAUVION



 Favars  
Journée  
de  
l'environnement  
18 juin 2022

### Horaires de la mairie

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30  
Mardi : 9h-12h  
Mercredi : 14h-17h30  
Jeudi : 9h-12h et 14h-17h30  
Vendredi : 9h-12h et 14h-17h30  
Samedi : 9h à 12h



## Repas des Aînés

**Le 21 novembre dernier, nous étions 68 personnes dont 7 élus rassemblés pour notre traditionnel repas des aînés.**

Le restaurant Vernat nous a régalé avec son menu de fête : velouté de potirons, raviols de sandre et langoustines, carré de veau du Limousin, poirier, sans oublié le Trou Normand, la salade et le fromage. Pour clôturer ce repas, les élus ont servi le champagne et ont offert une rose à chaque dame.

**Les 58 personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu venir ce jour là n'ont pas été oubliées. Les conseillers municipaux leur ont apporté un colis qu'ils ont confectionné avec soin.** Il était composé de produits exclusivement locaux provenant de chez Lornac à Tulle : Sablés, madeleines, chocolats, pâtes de fruits, tous faits maison, apéritif de Noël, pâté.



## Le Père Noël en visite à l'école



**Le jeudi 16 décembre, le Père Noël s'est invité à l'école pour rendre une visite à nos petits favarois.**

D'humeur farceuse, il a profité de l'installation des décorations lumineuses pour faire un tour dans la nacelle et ainsi surprendre les écoliers studieux !

Les bras chargés de cadeaux, il s'est ensuite rendu dans chaque classe en respectant les règles de distanciation.

**Cette même journée, les enfants se sont régalés avec le traditionnel repas de Noël.**





## Assemblée Générale des Vigoureux



**En raison de la situation sanitaire, l'Assemblée Générale s'est déroulée avec un absentéisme inhabituel. Le président, Noël Herbain, a souhaité la bienvenue à l'assistance, au maire B. Jauvion, à son adjointe A. Rivière ainsi qu'aux 10 nouveaux adhérents. L'association compte désormais 98 membres.**

Il a évoqué le souvenir des disparus. Ensuite, M. Le Maire a exprimé l'importance du club dans le tissu associatif

de la commune. Puis ce fut les énoncés des bilans moral et financier par la secrétaire R. Perrier et la trésorière G. Gonzales.

**Prévisions pour le 1er semestre 2022 :** 26 février : concours de belote ; 26 mars : repas farcidures ; 1er mai : participation au marché de printemps ; juin : sortie à Périgueux déjà programmée en 2020.

**Les cotisations :** l'adhésion au club (la cotisation 2021 a été annulée) pour 2022 sera de 10€ (au lieu de 15 €) en raison de l'avenir incertain ; la cotisation gymnastique (pour les gymnastes uniquement) est toujours fixée à 20€ pour 2022.

Avec l'accord de tous, le Conseil d'Administration et le Bureau sont reconduits à l'identique, hormis le remplacement de Simone Mathou, malheureusement décédée, par Michel Fraysse, nouvel adhérent. Le Président rappelle son souhait de passer la main, ce qu'il avait déjà exprimé en novembre 2019. Sur l'insistance de tous, il accepte de prolonger son mandat pour une année supplémentaire.

**La séance terminée, certains se sont retrouvés au restaurant Vernat où une choucroute les attendait.**

## L'APE fête Halloween pour les enfants

**Par un bel après-midi ensoleillé d'automne, fantômes, sorcières et autres petits monstres ont été aperçus dans le bourg de Favars !**

Le 23 octobre dernier, l'Association des Parents d'élèves de Favars organisait une chasse aux bonbons pour Halloween : après avoir pris le temps d'un petit maquillage, les enfants sont partis à la chasse aux trésors puis se sont retrouvés sous la salle des fêtes pour partager le goûter !

Aux dires de nos petits chasseurs et de leurs parents, ce moment partagé juste avant les vacances de Toussaint fût une réussite !!!

**Toute l'équipe de l'APE a hâte de proposer très vite de nouvelles activités !**





## Groupe de travail : La randonnée



Crédit photo : Gérard Lambert

La Randonnée, qu'elle soit itinérante, sportive ou sous forme de promenade dominicale, est la première activité pratiquée par les favarois et les touristes séjournant dans notre commune.

Gratuite, cette activité est accessible à tous et permet de renouer le contact avec la nature.

Afin de répondre à cet enjeu de la randonnée et la valorisation de notre patrimoine paysager et bâti, des travaux intégrant des élus, concitoyens, acteurs du monde associatif, et membres de l'activité randonnée du Foyer de Favars sont menés au sein de la commission Urbanisme-Environnement-Numérique.

Les premiers échanges montrent la volonté de proposer sur notre commune une offre de chemins de randonnée référencés, balisés, illustrés et argumentés.

Ce projet s'articulera autour d'un chemin intitulé « le Tour du Village » de 2,9 km avec dénivelé positif de 78 m, s'appuyant sur des chemins existants comme le « Chemin de la Révolte », et le « Chemin et Patrimoine, Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (P.D.I.P.R.) »

Deux nouveaux circuits seront référencés pour compléter cette offre, le chemin « Circuits des Etangs » et le chemin « Vallée de la Couze »

En collaboration avec la société C1SIGN, les réalisations d'un panneau d'information (circuits, informations, distances, difficultés, description du patrimoine, intégration de QRCODE), de plaquettes d'informations et de signalisations prennent forme.

## Atelier numérique

Premier rendez-vous le :  
Jeudi 10 février 2022  
de 9 h à 12 h



Ces ateliers gratuits auront lieu tous les seconds jeudis de chaque mois.

Premier rendez-vous le  
10 février 2022, de 9h à 12h  
salle de la mairie.

Informations et inscriptions auprès du  
secrétariat de la mairie au 05 55 29 31 84







RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Corrèze

MAIRIE DE FAVARS  
Place Jean Bertin  
19330 FAVARS

# Demande de collecte des encombrants

Aucune collecte ne sera assurée sans inscription avant le 15 du mois du ramassage et validation préalable par les services de la mairie.

La mairie se réserve le droit de refuser les encombrants selon le volume, le poids ou la nature de ceux-ci.

La prestation de ramassage est un service gratuit pour l'année 2022.

**Les demandes incomplètes ne seront pas validées.**

### Modalités de collecte :

Les déchets triés par typologie doivent être déposés en limite de propriété. La présence d'une personne lors de l'enlèvement des déchets est exigée (cas de désaccord sur les déchets présentés par exemple...). Chaque pièce ne peut dépasser 40 kg.

### Encombrants acceptés en collecte\* :

**1- Ferrailles :**  
Métaux  
Matériels de jardinage  
Canapés avec ferrailles

**2- Encombrants issus des ménages :**  
Matelas  
Plastiques : jouets, bibelots...  
Bois (hors bois brut) : meubles, portes, ...  
Divers équipements à usage domestique ...

**3- D3E**  
**(Déchets électriques, électroniques, électroménagers) :**  
Réfrigérateur, gazinière, téléviseur, petits appareils

### Encombrants non pris en collecte :

Déchets verts, pneumatiques PL et agricoles, gravats, plâtre, les déchets produits par les activités professionnelles ou exploitations agricoles, bouteille de gaz, les huiles, liquide de refroidissement ou autre, déchets toxiques, dangereux ou explosifs, les produits phytosanitaires ou non identifiés et tout dépôt présenté à la collecte d'un poids ou volume supérieur au bon d'enlèvement établi et validé par les services de la mairie.

La collecte des encombrants se fera uniquement le ou les jours confirmés par la Mairie.

DEMANDEUR : NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE D'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS SUR LA COMMUNE DE FAVARS : .....

CONTACT TÉLÉPHONIQUE (si besoin de précision ou de vous contacter le jour de l'enlèvement des encombrants) : .....

Je certifie Nom-Prénom : .....avoir pris connaissance des modalités techniques relatives à l'enlèvement de mes encombrants par les services de la mairie de Favars et m'engage à les respecter.

A FAVARS, le ...../...../.....

Signature :

Produits triés qui seront présentés à la collecte le jour du passage :

\*1 : Ferrailles - 2 : Encombrants -3 : D3E – Mettre une croix dans la case correspondante

DESCRIPTIONS	POIDS ET/OU NOMBRE	TYPOLOGIE*		
		1	2	3

Suivi de la demande : Demande refusée / Motif : .....

Demande acceptée - Date de passage de la collecte : .....

NOM - PRÉNOM de la personne présente : ..... Signature :



## Adressage

### La dénomination des rues et numérotation des habitations de notre commune :

Le 14 décembre 2021 a eu lieu la dernière réunion du Conseil Municipal concernant la mise en œuvre de ce projet débuté le 22 juin 2020.



L'ordre du jour comportait les derniers points en suspens : main courante - Suivi des points bloquants, commande numéros et plaques manquants, distribution des numéros – Actions sur le stock restant, travaux à finaliser et bilan.

Sur les 594 plaques de numérotation faisant l'objet de cette opération, 85 % ont été distribuées, Un courrier sera adressé aux familles n'ayant pas récupéré leur plaque.

**Grâce à la mobilisation des équipes administratives et municipales, cette opération est arrivée à son terme et nous pouvons établir un premier bilan : 139 plaques, 594 numéros, première réunion de mise en place le 22/06/2020, 2 journées de numérotation, 2 journées de mise en œuvre des poteaux, 4 demi-journées de pose des plaques, 6 matinées de rendez-vous afin d'expliquer la démarche, 4 matinées d'accompagnement aux démarches administratives.**

## Commémoration du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 1918 était signé l'armistice qui mettait fin aux terribles combats de la «grande guerre». Enfin les armes se taisaient !

Le bilan des morts au combat est sans précédent : près de 10 millions de soldats tués, des millions de civils ont été victimes de la violence des occupations, des famines, des maladies, des destructions.

L'humanité s'est abîmée dans les tranchées quand la folle stratégie d'une prétendue «guerre d'usure» a conduit à ne considérer les combattants que comme de la chair à canon. «On croit mourir pour la Patrie, on meurt pour des Industriels» a pu dire lestement Anatole France. Les monuments aux morts érigés par milliers dans les années qui suivirent, continuent de nous rappeler l'horreur de cette guerre. Le 11 novembre est chaque année l'occasion de nous souvenir ensemble du terrible sacrifice des millions de vies humaines.

Ce 11 novembre 2021, en présence notamment des enfants de l'école de Favars qui ont chanté avec cœur la Marseillaise, des représentants des anciens combattants, des élus municipaux, de nos portes-drapeaux et de nombreux habitants, nous avons commémoré l'arrêt des combats et partagé, par-dessus les ans, le soulagement des contemporains de la Première Guerre mondiale et, toujours et d'abord, un appel à lutter sans relâche



pour la paix. Ce qui a suivi le 11 novembre 1918 nous rappelle aussi que tout armistice ne conduit pas nécessairement à l'avènement d'une paix juste et durable : celle-ci est une construction qui nécessite le respect de la volonté des peuples et le renoncement à l'idée de domination.

**«La grande paix humaine est possible» disait Jaurès. Et il ajoutait «et si nous la voulons, elle est prochaine». La lutte pour préserver la paix du monde est toujours devant nous !**



LOCATION SALLE MULTI-ACTIVITES		
	Résidents de la commune	Personnes extérieures à la commune
Week-end du vendredi 17 h au lundi 10 h		
salle	200 €	300 €
salle + cuisine	280 €	400 €
En semaine du lundi après-midi au vendredi midi		
1/2 journée	50 €	75 €
1/2 journée avec cuisine	70 €	100 €
journée	100 €	150 €
journée avec cuisine	140 €	200 €
caution	1 500 €	

**ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS**

**Le conseil municipal a décidé la gratuité de l'opération pour l'année 2022 (voir modalités ci-jointes)**

## Tarifs sur la commune

CIMETIERE	
Concession perpétuelle - 6,50 m2	95 € le m2
Colombarium - case perpétuelle gravure des plaques non prise en charge	1 350 €
La caverne avec 1,5 m2 de terrain (concession perpétuelle)	300 €
Jardin du souvenir - puits de cendres	gratuit

CANTINE SCOLAIRE	
Prix d'un repas enfant	3,10 € Demi-tarif à partir du 3ème enfant
GARDERIE	
Prix de la 1/2 journée	1,55 € Gratuité à partir du 3ème enfant

## Rénovation énergétique

**Tulle Agglo et 5 autres intercommunalités du département de la Corrèze : Haute Corrèze Communauté, Xaintrie Val' Dordogne, Midi Corrèzien, Vézère Monédières Millesources et Pays d'Uzerche, se sont unies pour proposer à leurs habitants le service public «France Rénov'», une plateforme gratuite d'accompagnement et de conseils aux ménages pour la rénovation énergétique de leur logement.**

Elles ont fait le choix de s'appuyer sur l'expérience et les moyens du CPIE de la Corrèze (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) pour animer ce guichet. Concrètement, les conseillers «France Rénov'» sont chargés d'apporter des réponses aux ménages sur les différents aspects d'un projet de rénovation de l'habitat, qu'ils soient techniques, juridiques,

financiers, voire sociaux.

Ils vous apportent des conseils techniques personnalisés, vous aident à analyser vos devis, à rechercher des financements, à faire vos demandes d'aides et à éviter les abus et escroqueries.

Loin d'être une couche en plus dans le millefeuille administratif, «France Rénov'» se veut complémentaire des dispositifs déjà existants.

En effet, les conseillers du CPIE travaillent en collaboration avec tous les acteurs de la rénovation énergétique (collectivités, financeurs, conseillers juridiques, entreprises et artisans...) afin d'orienter les ménages vers l'accompagnement financier, technique



etc... le plus en adéquation avec leur projet.

Ainsi, le service permet d'apporter une réponse aux foyers exclus des dispositifs OPAH et OPAH-RU de l'Agglo.

**Contacts et prises de rendez-vous : CPIE Corrèze, tél. 05 55 20 88 96**

**Site internet : france-renov.gouv.fr**





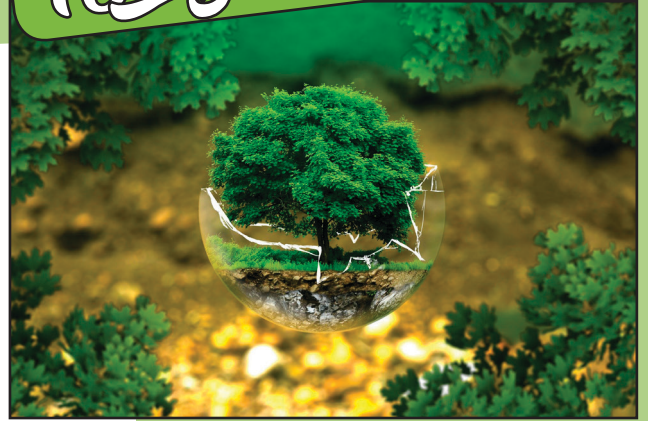
# Journée de l'environnement

# 18 juin 2022

Le Samedi 18 juin 2022 sera organisée une journée de mobilisation sous forme d'ateliers, de conférences, d'animations pour la transition écologique et le développement durable, de 10 h à 17 h. Préserver notre cadre de vie, agir activement pour demain, identifier les actions publiques, souligner notre rôle important dans la préservation de l'environnement.

**Prochaine réunion ouverte à toutes et tous le vendredi 18 février 2022 à 18 h 30.**

Si vous êtes intéressés pour participer à ce projet, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la mairie.



## Point sur les travaux de l'école



Après une pause de 10 jours durant les vacances scolaires, les travaux du chantier d'extension de la cantine garderie de Favars ont repris début janvier.

L'entreprise TRADIWOOD a mis en place le pare pluie en vue de la pose du bardage extérieur.

A l'intérieur du bâtiment, les corps d'état secondaires et techniques œuvrent en respectant le planning prévisionnel : sols, plomberie, électricité, aménagement cuisine,....

**La réception partielle du chantier aura lieu comme prévu durant les vacances scolaires de février.**

**Les élus du Conseil Municipal  
et le personnel communal vous adressent  
leurs vœux les plus chaleureux**

**pour cette  
nouvelle année**

# 2022

**Qu'elle soit belle, douce  
et vous apporte  
le bonheur, la réussite  
dans vos projets et  
surtout ce bien  
si précieux qu'est  
la santé.**